Réf. Farde e-Assemblées : 2617796

N° OJ : **108**

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2024

**Objet :** Propreté Publique.- Asbl "Brussels Major Events".- Subside : 55.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'événement "Plaisirs d'Hiver" est un événement phare dans le décor bruxellois, qui attire près de 3 millions de visiteurs venant du monde entier ;

Considérant que la capacité logistique au niveau du service Propreté Publique de la Ville est insuffisante pour garantir une propreté continue des différents sites ;

Considérant que, dès lors, l'asbl "Brussels Major Events" peut renforcer les équipes du département Espaces publics et verts pour ce qui concerne le maintien de la propreté et la gestion des déchets, et qu'elle demande, à cette fin, le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir les actions de l'asbl en matière de propreté public durant l'événement "Plaisirs d'Hiver" par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est, proposé d'octroyer un subside de 55.000,00 EUR à l'asbl ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside 55.000,00 EUR à l'asbl "Brussels Major Events" pour veiller à la propreté et pour la gestion des déchets lors de l'événement "Plaisirs d'Hiver ".- Article 87605/332/02 du budget ordinaire de 2024.

Annexes :